

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre | 1997

Neuvy-Saint-Sépulchre – La basilique Saint- Etienne

n°068636

Simon Bryant



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13678>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Simon Bryant, « Neuvy-Saint-Sépulchre – La basilique Saint-Etienne », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre, mis en ligne le 24 octobre 2014, consulté le 24 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13678>

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Neuvy-Saint-Sépulchre – La basilique Saint-Etienne

n°068636

Simon Bryant

Lien Atlas (MCC) : http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=1.760;46.555;1.869;46.626

- 1 Depuis 1992, la basilique de Neuvy Saint-Sépulchre fait l'objet d'un programme de restauration et de mise en valeur. Jusqu'à présent, il n'avait pas été possible d'observer le tissu de l'édifice en détail, les maçonneries étant cachées par des enduits en ciment gris du XIX^e s. Il en résulte que les nombreuses études n'ont pu apporter une réponse claire aux problèmes posés par cet édifice. La restauration de l'intérieur a présenté l'occasion d'une analyse archéologique dont l'objectif était de tester les différentes hypothèses concernant l'évolution de la rotonde et de son articulation avec la nef. La première phase de cette étude porte sur les parements internes de la rotonde.
- 2 L'édifice consiste en une nef centrale avec 2 collatéraux de 5 travées. La nef primitive, couverte à l'origine par une charpente, a été voûtée au cours du XIII^e s. par l'ajout de trois voûtes à croisées d'ogives. L'ajout des piliers nécessaires pour celles-ci, sans supprimer les piliers cruciformes primitifs, a quelque peu cassé l'harmonie des volumes de la nef. La reconstruction du bas-côté nord au XV^e s. complète l'impression générale de désordre dans l'édifice. Sa façade occidentale se termine par une rotonde de 23,30 m de diamètre. Son mur extérieur s'élève à une hauteur de 13,50 m, tandis que le noyau central, d'un diamètre de 9,70 m, présente une hauteur de 16,50 m, divisée en 3 niveaux. Le rez-de-chaussée de ce noyau est composé de 11 piliers autour d'un édicule central représentant le tombeau du Christ (démoli en 1806). La date de construction de la rotonde se situe vers le milieu du XI^e s., l'église étant antérieure.
- 3 A partir des observations archéologiques, il est possible de proposer un schéma pour la construction de la rotonde. La première phase consiste en l'implantation de la rotonde vers l'extrémité occidentale d'une église déjà existante qui perd alors au moins une

travée. Nous ignorons donc la forme de sa façade occidentale. Le mur extérieur de la rotonde a été élevé jusqu'à sa hauteur définitive, construit en petit appareillage lié par un mortier terreux. En même temps, le noyau central, composé de onze piliers, est édifié en utilisant un mortier plus dur. Le déambulatoire du rez-de-chaussée est couvert par des croisements de voûtes, reposant sur des arcs doubleaux reliant les piliers du noyau et les colonnes engagées du mur extérieur. Cette tentative de créer une voûte annulaire découle donc d'une volonté d'origine et non pas d'un ajout postérieur comme le suppose certains auteurs.

- 4 L'implantation de la rotonde par rapport à la nef a été maladroite et les dimensions inégales des travées de son mur extérieur conduisent à la création d'une structure irrégulière et donc potentiellement instable. Les raisons de cette maladresse restent inconnues, mais on peut soupçonner la non-familiarité avec les contraintes techniques d'un édifice circulaire, exacerbée par une imparfaite connaissance du modèle : le Saint-Sépulchre de Jérusalem en état de ruine partiel à la suite d'une tentative de destruction en 1009. Malgré cette conception défectueuse, la qualité générale des maçonneries est plutôt bonne, au moins en ce qui concerne le noyau central, et les chapiteaux sculptés restent des chefs d'œuvre.
- 5 Le mur extérieur a été élevé jusqu'à sa hauteur définitive lors de cette première phase. La présence des portes assurant la communication entre les tribunes de la nef et la rotonde suggère que l'intégration des lieux de culte et de pèlerinage était aussi prévue dès le début. Notons que la communication entre ces deux éléments s'effectue sur les 2 niveaux, le rez-de-chaussée et le premier étage. Ce qui est moins certain, c'est l'évolution du noyau central à partir de cette première phase et les intentions de l'architecte vis-à-vis des problèmes de couverture et de voûtement. D'après la nature des maçonneries et le mortier utilisé, il y a une rupture entre le parachèvement du rez-de-chaussée du noyau central et celui des 2 derniers étages, qui représentent une seule et dernière phase de construction. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de connaître la durée de ce hiatus. Les historiens d'art ne sont pas d'accord et attribuent sa construction au XII^e s. sans aucune autre précision. Quoiqu'il en soit, la deuxième phase marque la création d'une structure plus harmonieuse et régulière : une tribune de 14 colonnes opposées à 14 contreforts ou pilastres dans le mur extérieur. Les restaurations extensives du XIX^e s. nous empêchent de savoir si ces contreforts étaient prévus dès l'origine, incorporés pendant le chantier ou ajoutés après. En tout cas, il n'y a aucune relation logique entre la disposition des contreforts extérieurs, les colonnes engagées du rez-de-chaussée et les contreforts internes du premier étage.
- 6 Si les bâtisseurs avaient eu l'intention au début de voûter le déambulatoire de cet étage (peu probable), l'idée a été abandonnée lors de sa construction : aucun élément dans les maçonneries ou les parements de ce niveau ne laisse supposer l'existence de dispositifs pour un voûtement. De surcroît, une telle tentative aurait été imprudente compte tenu de l'épaisseur insuffisante des murs et de l'irrégularité des éléments porteurs du rez-de-chaussée. Des corbeaux assis sur les chapiteaux de la tribune marquent, avec ceux des contreforts internes, un dispositif pour loger des poutres destinées à soutenir une charpente. Leur faible épaisseur (environ 10 à 12 cm selon les encoches) et leur niveau par rapport aux arches excluent l'existence d'un plancher.
- 7 La couverture de la rotonde reste également problématique. L'existence d'une coupole est techniquement infaisable par rapport aux dimensions des murs porteurs, ce qui laisse deux possibilités pour la forme de la couverture. La première est celle d'une toiture plate

couvrant le déambulatoire avec un toit conique sur le noyau central, mais cette solution attrayante n'est soutenue par aucune preuve archéologique. La deuxième solution consiste en une grande toiture conique couvrant la totalité de la rotonde et enfermant le deuxième étage du noyau central. Du point de vue technique, cette forme aurait l'avantage de bien protéger l'édifice, mais laisserait l'intérieur très obscur. En l'absence d'autres données, il serait imprudent d'en dire plus, même si les avantages techniques de la deuxième solution sont plus convaincants.

INDEX

Index géographique : Centre, Indre (36), Neuvy-Saint-Sépulchre

Mots-clés : basilique, rotonde, nef, contreforts

opération Sondage (SD)

Index chronologique : Moyen Âge